

La distribution de la presse

Nos fiches explicatives sur le fonctionnement de la distribution de la presse imprimée !

La relation entre le marchand de presse et son grossiste s'effectue dans le cadre d'un contrat dit "dépositaire-diffuseur". Fruit des négociations interprofessionnelles menées par Culture Presse, ce contrat a fait l'objet d'une nouvelle version complètement remaniée en 2023.

Documents

[La presse en France](#)

[Comment est distribuée la presse ?](#)

[Le réseau de vente en chiffres](#)

[Contrat dépositaire-diffuseur 2023](#)